

Compte rendu AG anuelle Alternateur 11 Avril 2019

16 personnes étaient présentes pour cette AG anuelle

Ce qui est peu pour une association de 125 adhérents-es, l'AG était cependant très riche en débats.

Désignation des personnes :

Temps: Sandra

Tour de paroles: Murielle

Compte-rendu : Sandra et Agathe (il serait bien que cette tâche tourne pour une prochaine AG, la préparation des AG devrait tourner aussi).

ODJ :

1/ Point compta, bilan financier 2018 - évolution du C.A. (observations et conséquences) - affectation des bénéfices

2/ Bilan Moral :

3/ Achats matériel : chambre froide et ordinateur: que faire des bénéfices?

4) Point sur changement de local?

5/ Organisation des bénévoles et jours de fermeture .

6/ Achats matériel : chambre froide et ordinateur

7/ Choix produits à confirmer ou pas (AG de novembre) - Cohérence des décisions déjà prises

1/ Point compta, bilan financier 2018 - évolution du C.A. (observations et conséquences) - affectation des bénéfices

Résultat au 31 décembre 2018 :

· Produits :

- Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2018 d'une durée de 12 mois s'élève à 156000 € soit une moyenne de 13000 € par mois : identique au début d'activité sur 2017 .

Les règlements en Doumes se situent aux alentours de 17 % .

- Les cotisations annuelles et dons des adhérents représentent 780 €.

· Charges :

1- Les achats de marchandises revendues (donc hors stocks) s'élèvent à 128 000 € en sur l'année . La marge commerciale dégagée diminue et passe à 18 %

Le pourcentage d'achats de produits locaux est de 43 % sur l'année.

Pour mémoire la valeur des stocks est de : 10 939 € HT au 31/12/18

2- Les frais de structure sont composés par ordre décroissant :

* des loyers et charges locatives : 2 893 €

* des achats de fournitures et d'entretien : 2 530 € (nombreux achats pour l'aménagement et de petit matériel)

* de la mise à disposition de personnel (comptabilité GE Arkose) : 2 107 € (ce qui correspond à la reprise de la comptabilité depuis l'ouverture du magasin donc pour l'année 2017 également)

* Electricité (Enercoop) : 2 053 €

* des frais postaux et téléphone : 794 €

3 - Les frais de personnels (embauche de 2 personnes à 22 heures par semaine sur les 2 mois d'été) pour un coût total de 5 513 €

4 - Les amortissements sont de 501 € sur la caisse enregistreuse achetée en janvier 2018 pour 2 125 € (amortie sur 3 ans)

Le résultat comptable s'élève à un bénéfice de 10 464 € soit un cumul avec 2017 de 20 619 € .

Remarques :

- L'association est assujettie à la TVA depuis le 1er juillet 2018 (seuil de chiffre d'affaires dépassé pour rester en franchise)

- L'association étant fiscalisée est également soumise à l'impôt sur les sociétés (de 15 %) , mais la commune de Sauxillanges, qui a été déclassée bénéficie encore à titre dérogatoire de l'exonération ZRR jusqu'au 30/6/2019 : il n'y a donc pas encore d'impôt à payer jusque là.

Remarques sur répartition CA / semaine

D'une semaine à une autre il y a une certaine régularité : on observe une fidélisation de la clientèle. Les semaines de vacances scolaires sont plutôt bonnes.

Le mardi matin continue à être une bonne séance (marché de Sauxillanges)

Le mardi après midi reste faible

Depuis début 2019, on constate une augmentation des ventes en fin de semaine (vendredi et samedi) : achats du W.E. ?

Le samedi matin progresse fortement (dépassant le mardi matin)

Le milieu de semaine est plus faible (mercredi et jeudi), avec des différences selon les jours entre matin et après midi.

Le dimanche (matin) progresse, le lundi (après midi) reste stable et faible.

Evolution CA depuis mai 2018 :

Après une forte hausse sur juillet et août on a observé une forte baisse en septembre, octobre et novembre sont restés « moyens », décembre profite des fêtes de fin d'année.

Depuis janvier, on note une hausse du CA, malgré la mise en place des nouveaux tarifs sur les produits locaux (baisse de la marge)

=> augmentation des ventes globalement (à ce stade, il est difficile de mesurer l'évolution sur les produits locaux, seuls)

Fermetures inopinées et prévues (jours fériés par exemple) :

Les fermetures du magasin n'influencent pas significativement le CA. On observe le maintien de l'activité sur la semaine = report des achats sur autres jours ?

Le taux de fermetures inopinées reste identique entre fin 2018 et début 2019 : 6%

Même si ce chiffre paraît faible, les fermetures inopinées sont gênantes pour les usagers. De plus en plus de permanences sont assurées par une seule personne et par un nombre restreint de bénévoles.

Nous pouvons vous informer que le chiffre d'affaire du magasin est très satisfaisant et le volume des ventes en progression.

Ce qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement.

Nous pouvons dire également que ce beau résultat a été possible grâce à l'engagement des bénévoles.

2/Bilan Moral

Il y a 125 adhérents-es a l'Alternateur,une soixantaine de bénévoles (commissions de travail,permanences)

Au niveau des commissions,pas ou très peu de renouvellement des bénévoles,par contre les bénévoles pour tenir les permanences se renouvelle un peu.

La commission bénévoles-adhésions n'est pas très nombreuses(4 personnes)et manque de temps celle ci peine a mettre en place la gestion des sous groupes ,elle n'abandonne pas le projet mais va mettre un moment avant de mettre en place cette gestion du planning.

Au niveau du lieu convivial ,nous avons pu remarquer une vraie programmation .Avec des ateliers réguliers.

La fete du vélo qui aura lieu le **Dimanche 28 Avril à partir de 14h00.**

Comme cette fete est une initiative de Sophie et de l'Alternateur un appel a bénévoles va etre fait pour donner un coup de main pour cette belle initiatives:Agathe tiens la buvette,Béatrice fait des crepes,les membres de l'atelier vélo seront obligatoirement adhérents-es a l'Alternateur pour un montant de 2 euros minimum,il restera a installer le lieu (barrières)accueillir les visiteurs.

Le ménage reste un problème dans l'association car charge de travail trop lourd,manque de formation :

Faut-il prendre un/une salarié-ée pour effectuer le ménage approfondi ?

-Comment faire la distinction entre ménage quotidien et ménage approfondi ?

3/ Achats matériel : chambre froide et ordinateur:que faire des bénéfiques?

Une chambre froide va être installée dans le lieu convivial provisoirement (changement de local). En effet pour ne pas reproduire les pertes de l'été dernier et que le lieu convivial n'est pas vraiment convivial (bureau, réunion de commission) l'AG a acté cet achat ainsi que l'achat de l'ordinateur.

4) Point sur changement de local?

En prenant en compte d'une part le bilan financier qui dégage un bénéfice et d'autre part la location du local actuel d'un montant de 230 euros, l'AG a décidé de changer de local pour diverses raisons :

- problème de stockage dans le lieu actuel.
- Avoir un vrai lieu convivial.
- Faciliter une organisation de l'association dans sa globalité

Décisions :

- L'AG mandate le collectif pour chercher un local à louer à hauteur de 450 euros environ. Le collectif se chargera d'étudier les propositions de locaux trouvés par les bénévoles adhérents-es etc... lors des réunions du collectif.

5/ Organisation des bénévoles et jours de fermeture .

Le nombre de bénévoles s'étant limité, la charge de cet engagement est devenue trop lourde.

Nous avons des difficultés croissantes à assurer les permanences, ce qui entraîne des fermetures intempestives.

Les horaires et jours d'ouverture actuels ne sont donc plus confortables ni pour les clients qui trouvent porte close, ni pour les bénévoles qui, parfois,

assurent des permanences seuls pour maintenir le magasin ouvert le plus souvent possible.

Un des objectifs de ce beau projet est de recréer du lien dans une ambiance autant conviviale que soucieuse du bien-être des un-e-s et des autres, à l'image d'une société que nous voulons moins dure, moins excluante et plus respectueuse de chacun et chacune.

Or, nous ne sommes plus à même de remplir cet objectif.

Ainsi, afin de retrouver l'Éthique que nous nous étions donnée, il nous a fallu repenser notre fonctionnement.

L'Assemblée Générale a donc décidé de modifier les horaires et les jours d'ouverture du magasin **à partir du 2 mai 2019** comme suit :

Horaires d'ouverture :

MATIN : inchangés 9h30 – 12h30

APRES-MIDI : changés 16h30 – 19h

Jours d'ouverture :

Lundi après-midi seulement Jeudi matin et après-midi

Mardi matin seulement Vendredi matin et après-midi

Mercredi matin seulement Samedi matin et après-midi

Dimanche matin seulement

7/ Choix produits à confirmer ou pas (AG de novembre) - Cohérence des décisions déjà prises

Lors de l'AG sur les produits du jeudi 19 novembre 2018, des décisions ont été prises sur le fait d'acheter du riz de camargue et non du riz basmati, Quinoa, ne plus acheter de fruits exotiques etc... Ces décisions ne sont pas forcément appliquées pour diverses raisons (écrites dans le magasin) et lors de l'AG nous n'avons pas eu le temps d'en discuter mais il avait été décidé pourtant d'en discuter car l'AG est normalement souveraine. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine AG .

Travaux de la commissions stock :

BALANCE pour les EPICES :

la commission stock a étudié le problème d'une balance spécifique pour les poids de 0,5g = 1/2 gr volumineuse et ne pèse pas au-delà de 1kg500

donc pas substituable, nous vendrons les épices en vrac à partir de 20gr sur la balance actuelle, avec un coefficient de 1,25, ce qui fait un prix de vente moins cher que le non bio, surtout pour la future vanille en gousse de Madagascar ! c'est acté .

- FRUITS et LEGUMES , gestion du stock :

Eric avait proposé d'adapter un logiciel spécial avec la caisse pour la gestion des stocks ... il y a longtemps

Christine et Mady vont consulter toutes les factures pour évaluer la quantité de pommes, par exemple, vendues afin dévaluer des commandes annuelles des producteurs, locaux , dans le but de moins commander chez Agrobiodrome,

Prochaine AG : le Mardi 28 Mai à 19h00 à la maison des associations au prairies

ODJ :

-Choix produits à confirmer ou pas (AG de novembre) - Cohérence des décisions déjà prises

-Embauche des salariés-ées

-Horaires d'ouverture d'été(19h,19h30?)

-Ménage